

## Devenir Référent interne ou consultant QVCT RPS – Conduire et animer une démarche de Qualité de Vie au Travail

Durée : 70 heures + 14h en entreprise

Formation en :

- présentiel

Nombre de participants : Min. 6 - Max. 10 pers

### Objectifs

- Initier et animer la démarche QVCT et animer le groupe projet QVCT de son entreprise de façon participative, d'une ou plusieurs entreprises.
- Assurer le rôle d'interface entre les différents acteurs internes et externes pour accompagner la mise en œuvre et l'évaluation des améliorations proposées.

### Objectifs pédagogiques - Compétences visées

- Initier et animer la démarche QVCT et animer le groupe projet QVCT de son entreprise de façon participative, d'une ou plusieurs entreprises
- Assurer le rôle d'interface entre les différents acteurs internes et externes pour accompagner la mise en œuvre et l'évaluation des améliorations proposée

### Public

- Personne désignée par son entreprise ou son établissement et désireuse de devenir **référent QVCT de son entreprise**. Par exemple : responsable RH, RSE, QSE, membre du CSE, préventeur, psychologue du travail, infirmier du travail...
- Indépendant désireux d'élargir son portefeuille de compétences de formateur QVCT-RPS, consultant en prévention des Risques Professionnels... et devenir consultant **référent QVCT RPS pour divers organisations** (entreprises , établissements , institutions)

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap : nous vous invitons à [contacter nos services](#) avec pour objet : « Adaptation parcours » pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins

### Délai d'accès

Inscription en ligne via le site internet jusqu'à une semaine avant le début de la formation sous réserve d'un minimum de 5 participants.

Au delà, [nous contacter](#). (sans certitude de pouvoir vous intégrer)

### Prérequis

Expériences ou être diplômé(e) / certifié(e) dans l'une des branches précitées

Il est fortement recommandé de suivre l'[auto-formation INRS aux bases en prévention des risques professionnels](#)

Positionnement proposé par le responsable pédagogique avant la formation (sur rendez-vous)

### Contenu - Programme

- 70 heures sur 2 sessions de 5 jours en présentiel (intersession de 15 jrs à 1 mois)
- 14 h de travail personnel en intersessions sont à prévoir pour la préparation de l'examen

A l'issue de la formation, possibilité de participer aux demi-journées d'échanges de pratique de notre réseau de référents QVCT.

## Contenu de la formation

- La prévention des Risques Professionnels au service de la QVCT
- La QVCT, ses déterminants, les TMS, les RPS, le stress, les différentes notions, les enjeux, les leviers d'actions, la démarche d'amélioration continue des conditions de travail, les différents acteurs - Les différentes actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- La démarche QVCT : pour une performance sociale et organisationnelle durable
- L'ordonnancement de la QVCT et ses liens avec la RSE, la prévention des risques professionnels, la prévention des RPS, TMS, du harcèlement)
- Les principes de l'amélioration continue de la QVCT et ses conditions de réussite
- Les différents niveaux de prévention et d'actions possibles en amélioration continue des conditions de travail
- Les rôles et responsabilités de chacun dans l'entreprise en QVCT
- Le rôle du référent QVCT / du consultant dans l'accompagnement des différentes étapes d'une démarche QVCT participative
- L'amélioration effective des conditions de travail dans une approche globale et participative
- Le choix des améliorations au bon niveau de prévention, le soutien dans leur mise en œuvre, la mesure des impacts, la pérennisation des améliorations.
- Le projet QVCT de l'entreprise
- Les conditions sociales permettant l'initiation d'une démarche QVCT pour toutes les parties prenantes
- La préparation du projet QVCT
- Poser les bases de la démarche QVCT de son entreprise. La note de cadrage La mise à bord des parties prenantes La mise en œuvre
- La mobilisation des acteurs La mobilisation initiale L'identification des besoins en formation des acteurs internes
- L'animation de réunions d'amélioration continue de la QVCT- RPS
- L'exploitation et la valorisation des propositions d'amélioration des conditions de travail
- La communication interne et externe
- Méthodologie de conduite de projet participatif en amélioration continue.
- Outil participatif d'amélioration continue des conditions de travail
- Structuration du projet QVCT de son entreprise : y compris note de cadrage et présentation au CSE/à la direction
- Développement des compétences sociales nécessaire pour assumer son rôle d'interface QVCT
- Construction de son propre plan d'actions en tant que référent
- QVCT interne ou externe
- Travail sur des cas rencontrés dans sa vie professionnelle en tant que référent QVCT / consultant QVCT RPS

### Programme

- Jour 1 :
  - Matin :
    - Accueil
    - La QVCT
    - Les enjeux, la démarche, la formation comme moyen d'action
  - Après midi :
    - Les fondamentaux d'une démarche QVT
    - La mobilisation des différents acteurs
- Jour 2 :
  - Matin :
    - Les TMS : Caractéristiques, démarche d'évaluation et de prévention
  - Après midi :
    - Méthode et outils d'évaluation et de prévention des TMS, la fiche PACT pour les risques liés à l'activité physique
- Jour 3 :
  - Matin :
    - Les RPS : Caractéristiques démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels intégrée à la démarche QVCT
  - Après midi :
    - Méthode et outils d'évaluation des RPS, la fiche PACT pour les RPS
- Jour 4 :
  - Matin :
    - La démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels intégrée à la démarche QVCT
  - Après midi :
    - Organisation et conduite d'une démarche participative : l'animation des espaces PACT
- Jour 5 :
  - Matin :
    - Le référent animateur du projet QVT de son entreprise La démarche QVCT, un projet à conduire
    - Réalisation du projet QVCT : étude de cas PME

- Après-midi :
  - Conduite d'une réunion de présentation du projet QVT, présentation et argumentation à la gouvernance
  - Travaux inter session – Les Épreuves certificatives

#### INTERSESSION :

**14 heures** (préparation des travaux d'analyse de situations de travail et élaboration du projet QVCT)

- Jour 6 :
  - Matin :
    - Point sur intersessions et restitution des analyses de situation de travail TMS et évaluation (EC 2)
  - Après midi :
    - Animation de groupe PACT (EC2)
    - Hiérarchisation et mise en œuvre des améliorations des conditions de travail
- Jour 7 :
  - Matin :
    - Restitution des analyses de situation de travail RPS et évaluation (EC 2)
  - Après midi :
    - Animation de groupe PACT (EC2)
    - Hiérarchisation et mise en œuvre des améliorations des conditions de travail
- Jour 8 :
  - Matin :
    - Évaluation des RPS d'une unité de travail : outil faire le point (INRS)
  - Après midi :
    - Restitution des projets QVCT et évaluation (EC1)
- Jour 9 :
  - Matin :
    - Restitution des projets QVCT et évaluation (EC1)
  - Après-midi :
    - EC1 suite et échange sur les projets
- Jour 10 :
  - Matin :
    - Les conditions de réussite : la note de cadrage du projet QVCT
    - Mutualisation des pratiques sur les étapes du PDCA de la démarche
  - Après-midi
    - Echanges sur la mise en oeuvre des projets – plan individuel d'actions
    - Bilan de la formation

## Méthodologie

---

Apports théoriques et pratiques (présentation, vidéo-projection) Échanges interactifs (paperboard, cartes de présentations, etc..)

Travaux pratiques, jeu pédagogique, fresque de la QVCT, jeux de rôles permettant d'animer effectivement en contexte professionnel

Dans le cadre de la formation-action : Études de cas réels de situations de travail à risque et élaboration du projet QVCT de son organisation (entraînement à l'animation , et l'argumentation)

## Modalités d'évaluation

---

### Auto-évaluation

Évaluation formative : Suivi des progrès lors des séances et vérification de la compréhension via les échanges et les exercices.

Évaluation certificative (voir référentiel ) Un certificat IFQVT est remis au participant ayant satisfait aux épreuves certificatives et participé à l'ensemble de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud

Attestation de Formation : Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire à l'issue du programme, certifiant sa participation et les objectifs atteints. Questionnaire Évaluation à froid

## Intervenants

---

Formateurs de formateurs certifiés en QVCT, RPS et TMS ayant une expérience terrain effective de plusieurs années en France, en Europe et en Afrique

- Patrick Bozier, ancien responsable de formation à l'INRS, Directeur pédagogique de notre institut, master en ingénierie de formation
- Odette Sangaré, référente grands comptes et comptes internationaux, certifiée par l'INRS en RPS, expert agréé en RSE sur le pilier social,

formateur pour adulte agréée

## Lieu

---

En inter-entreprise : Paris ou petite couronne - En intra-entreprise : A définir

## Tarif

---

- Pour une formation inter-entreprise
  - Financement personnel : 2875 €. La TVA est non applicable – article 293 B du CGI
  - Paiement par carte bancaire en une ou plusieurs fois (pour les inscriptions effectuées 3 mois avant le début de la formation)
  - Un premier acompte de 500€ au moment de l'inscription, et le solde avant le début de la formation
  
- Paiement par votre employeur ou un financeur :
  - sur devis. La TVA est non applicable – article 293 B du CGI
  - Un acompte de 500€ est à verser pour réserver votre place.
  - Le solde sera facturé au financeur à l'issue de la formation
  
- Pour une formation intra-entreprise : Sur devis

## Modalités de paiement

---

### Pour une formation inter-entreprise

Financement personnel : 2875 €. exonéré de TVA l'article 261-4-4° du code général des impôts (CGI)

Paiement par carte bleue en une ou plusieurs fois (pour les inscriptions effectuées avant 45 jours)

Un premier acompte de 30% au moment de l'inscription, et le solde à l'issue de la formation.

Paiement par votre employeur ou un financeur : sur devis , le montant de la formation est exonéré de TVA l'article 261-4-4° du code général des impôts (CGI) . Un acompte de 30% est à verser pour réserver votre place.

Le solde sera facturé au financeur à l'issue de la formation.

### Pour une formation intra-entreprise

Sur devis

## Prise en charge

---

Prise en charge possible suivant les modalités et exigences de votre financeur

- OPCO
- Employeur
- France Travail

Pas de CPF

---

Cette formation peut être enrichie de la formation « [Devenir formateur en QVCT-RPS](#) »